

Eloge historique de M. Vernage / [Pierre Louis Marie Maloet].

Contributors

Maloet, Pierre Louis Marie, 1730-1810.

Publication/Creation

Paris : P.F. Didot, Jnr, 1776.

Persistent URL

<https://wellcomecollection.org/works/q7uw7rwr>

License and attribution

This work has been identified as being free of known restrictions under copyright law, including all related and neighbouring rights and is being made available under the Creative Commons, Public Domain Mark.

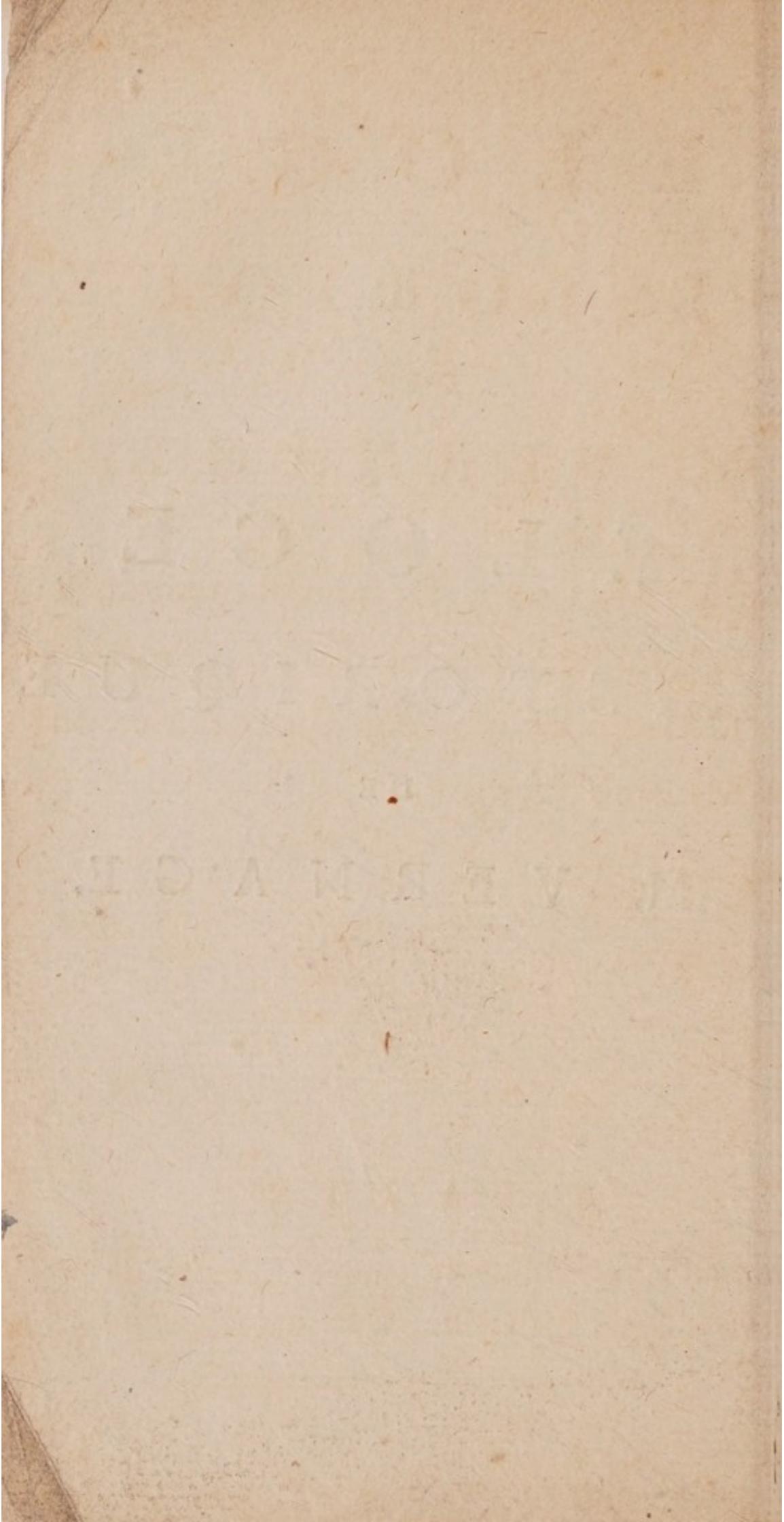
You can copy, modify, distribute and perform the work, even for commercial purposes, without asking permission.



Wellcome Collection
183 Euston Road
London NW1 2BE UK
T +44 (0)20 7611 8722
E library@wellcomecollection.org
<https://wellcomecollection.org>

6/- 14
LB10
Coat 72-583

E L O G E
H I S T O R I Q U E
D E
M. V E R N A G E.



E L O G E
H I S T O R I Q U E

D E

M. V E R N A G E ,

Par M. MALOET, Docteur-Régent de la
Faculté de Médecine de Paris, Premier
Médecin de Madame VICTOIRE & de
Madame SOPHIE.



A P A R I S ;

Chez P. FR. DIDOT le jeune, Libraire de la
Faculté de Médecine, Quai des Augustins.

M. DCC LXXVI.

Avec Approbation, & Privilège du Roi.





É L O G E
H I S T O R I Q U E
D E
M. V E R N A G E.

MICHEL-LOUIS VERNAGE, Docteur-
Régent de la Faculté de Médecine de
Paris, Censeur Royal, naquit en
cette ville le 5 Mai 1697, de François
Vernage, Médecin de la même Com-
pagnie, & de Marie-Anne Hazon.

Il fit ses études au College Maza-
rin, avec succès. Lorsqu'elles furent
finies, son pere desiroit de lui voir
embrasser sa profession; mais ne se
croyant pas en droit de le décider, il

lui laissa le tems nécessaire pour s'examiner lui-même. Il fit plus ; il le confia à des personnes pieuses & habiles , à dessein de faire sonder ses dispositions intérieures sur le choix d'un état. Les souhaits du pere ne furent point trompés. La Médecine, cette science physique, qui renferme elle-même un si grand nombre de sciences ; qui tient à presque toutes ; qui met à contribution l'univers entier , & toujours pour le soulagement de l'humanité ; cette science , en un mot , qui fait jouer à un homme un si beau rôle au milieu de ses semblables , n'avoit pu s'offrir aux yeux du jeune Vernage , sans l'animer du desir d'être un jour du nombre de ceux qui la professent & qu'elle illustre. On croit aisément qu'à tous les motifs qui le déterminoient , se joignit aussi l'espérance d'être formé

dans son art par un pere flatté de le voir marcher sur ses traces , & plus capable que personne de lui procurer une excellente instruction.

En effet , M. Vernage le pere étoit un homme d'un vrai mérite , & excellent Médecin. Il ne fut peut-être pas compté parmi ceux à qui le Public fait une réputation brillante. Mais ce même Public ignore que la Faculté de Médecine de Paris , toujours parfaitement composée , a toujours aussi possédé un nombre de Sujets , qui pour avoir auprès de lui moins de faveur , ne laissent pas de recevoir de leurs confreres une justice peut-être encore plus flatteuse. S'il leur manque des occasions d'éclat pour faire briller leur savoir & leur habileté , en revanche , partagés entre l'étude & les fonctions de leur état , ils éprouvent la satisfaction pure de les remplir

4 ELOGE HISTORIQUE

dignement. Les charmes de la Littérature viennent à leur secours, pour remplir les vuides que leur laissent des occupations moins multipliées, & pour leur faire goûter un bonheur que leur ont envié plus d'une fois ceux que le Public accueille le plus. Le mérite de M. Vernage pere étoit donc bien connu de tous ceux qui pouvoient le plus sûrement l'apprécier; il l'étoit surtout de M. Fagon, qui chargé de choisir un Premier Médecin au Duc d'Anjou, nouvellement Roi d'Espagne, jetta les yeux sur M. Vernage. Celui-ci, au grand étonnement de M. Fagon, refusa une Place à laquelle sont attachées plus de prérogatives que n'en a en France le Premier Médecin du Roi: en faisant sa fortune, elle devoit assurer celle d'une famille nombreuse; mais convaincu que le bonheur ne se

calcule point , & ne peut s'évaluer que par le sentiment, il jugea que rien ne le dédommageroit de la douceur qu'il trouvoit à partager son tems entre ses malades , son cabinet , & ses amis. Quelque tems après, par une suite de la considération dont il jouissoit parmi ses confreres , la Faculté de Médecine le nomma son Doyen. Il ne crut pas devoir se refuser au vœu de sa Compagnie ; mais il se montra tel qu'il étoit, en ne s'appropriant de cette Place que le travail pénible qu'elle exige , & en se détachant de ce qu'elle a de purement honorifique. C'est un usage ancien , que les Doyens de la Faculté de Médecine de Paris fassent graver leurs portraits sur des jettons qui s'y distribuent. M. Vernage se priva de son droit, pour faire tourner sa modestie au profit de sa reconnoissance. Ne met-

6 ELOGE HISTORIQUE

tant aucune différence entre un service offert & un bienfait accepté, il saisit l'occasion de consacrer, d'une manière publique & durable, le souvenir de ce qu'il devoit à M. Fagon, & voulut que les jettons fussent frappés à son coin. Sacrifice bien délicat, & à la générosité duquel la malignité ne put donner atteinte, puisque l'intérêt en étant banni, il se faisoit aux dépens du seul amour propre.

Avec de tels sentiments, un pere devoit être un excellent instituteur. Il se fit un point de religion de former son fils, dont il se regardoit comme la caution envers le Public; & il s'établit l'inspecteur de son travail. Le trait suivant peut donner une idée de la manière dont il s'acquitta de ce devoir. Dans un temps qu'on permet aux jeunes gens de regarder comme consacré

aux amusements , le jeune Vernage s'y étant livré plusieurs jours de suite , prenoit beaucoup sur ses nuits pour remplir sa tâche journaliere. Son pere ne lui laissa pas ignorer qu'il en étoit instruit. » Vous ne pourriez-pas , lui dit-il , conserver long-temps votre fanté en continuant de vous livrer le jour à la dissipation , & la nuit à l'étude ; mais je ne me relâcherai point de ce que j'exige de vous , & vous ne me verrez desirer la conservation de votre vie , qu'autant que vous travaillerez pour la faire devenir utile à vos concitoyens , & honorable à vous même ». Un pareil discours porte-t-il l'empreinte d'une sévérité outrée , ou n'est-il pas plutôt l'expression la plus vraie de l'amour paternel bien senti ? Si une pareille question deve-

8 ELOGE HISTORIQUE

noit un problême , ce feroit en même tems la censure de nos mœurs.

M. Vernage justifia bientôt , par son application & ses progrès , cette excellente éducation ; & l'un des premiers fruits qu'il en recueillit , fut d'être reçu avec distinction Docteur - Régent de la Faculté de Médecine de Paris , à l'âge de vingt-un ans ,

CE fut peu de temps après , qu'il perdit son pere. Un pareil malheur auroit porté le découragement dans une ame qui n'eût été que sensible & foible. Mais il est des ames d'un autre trempe , chez qui les plus fâcheux accidents font des aiguillons qui y développent plus promptement les talents & les vertus : semblables à ces fruits excellents , qui piqués par les insectes , n'en parviennent que plutôt & plus facilement à leur maturité.

LE jeune Médecin, l'aîné de quatre enfants, n'hésita pas à se regarder comme étant devenu le pere des trois autres, & il osa espérer qu'il pourroit être bientôt leur soutien. Sa probité, le fonds de savoir qu'il s'étoit acquis, son application soutenue; telle étoit la base solide de ses espérances. Elles n'eussent pas manqué sans doute d'être réalisées un jour; mais il falloit quelque chose de plus pour en accélérer l'accomplissement. L'expérience, si nécessaire au Médecin, passe pour incompatible avec la jeunesse; & cet âge, qui donne de l'éclat à tant d'autres talents, est un défaut, presque un ridicule, qu'on a peine à pardonner aux jeunes Médecins, & que plusieurs d'entre eux ont cherché quelquefois à pallier d'une manière plus ridicule encore.

M. Vernage eut le rare bonheur de n'avoir point à s'en justifier. La Providence lui avoit ménagé une ressource qui étoit pour lui la portion la plus précieuse de l'héritage de son pere. Au nombre des amis qu'il lui avoit laissés, étoit M. Helvétius, pere du Premier Médecin de la feue Reine. Leur liaison étoit fondée sur les attentions particulieres que le pere de M. Vernage avoit eues pour M. Helvétius le fils lors de sa Licence. Le jeune Vernage cultiva l'ami de son pere, & cet ami fut flatté de pouvoir acquitter sa dette. M. Helvétius jouissoit d'une telle réputation, que surchargé de la confiance d'une grande partie du Public de cette ville immense, plusieurs malades le consultoient souvent sur le choix d'un Médecin. Le fils de son ami fut un de ceux qu'il produisit avec

le plus de confiance, & dont il eut le plus à se glorifier. M. Vernage, plein de reconnoissance, a toujours avoué les obligations qu'il lui avoit.

Avec ce secours, des occasions brillantes ne tarderent pas à se présenter. Il avoit à peine vingt-cinq ans, lorsqu'il fut envoyé auprès de M. le Cardinal de Mailly, Archevêque de Reims, attaqué d'une violente apoplexie. Il arriva assez à tems pour donner un conseil utile, puisqu'il en résulta le retour de connoissance nécessaire pour faire recevoir au malade les sacrements de l'Église. C'étoit tout ce qu'on pouvoit faire dans une maladie dont le genre & le degré ne laissoient aucun espoir de guérison. A ce succès, M. Vernage en ajouta un autre qui le satisfit beaucoup : il s'attira la bienveillance de deux Médecins considérés de

la ville de Reims, qui soignoient le Cardinal, & qui, en rendant justice aux talents du jeune Docteur, ne purent lui refuser leur amitié. C'étoit encore un fruit de l'excellente éducation qu'il avoit reçue. Il avoit appris de bonne heure à respecter des confreres âgés ; & la conduite que les loix de la Faculté prescrivent aux jeunes Docteurs à l'égard de leurs anciens, sembloit être en lui l'effet d'un sentiment inné.

LES occasions dans lesquelles M. Vernage donna des preuves d'habileté venant à se multiplier, il fut compté de bonne heure au nombre des Médecins accrédités dans cette capitale. Une réputation si prématurée lui fut très utile pour se perfectionner dans son art. Il se trouvoit souvent avec ses confreres les plus expérimentés : il étoit

fréquemment dans le cas de les faire appeler en consultation : souvent il y étoit lui-même invité avec eux ; & l'ardeur dont il étoit animé ne lui laissoit rien perdre de ces excellentes conférences , dont on lui a souvent oui dire qu'il avoit tiré le plus grand profit. Il croyoit être avec ses Maîtres : il se piquoit en vers eux de la plus grande déférence ; ce qui ne l'empêchoit pas de former son avis , & d'oser quelquefois combattre le leur : ils ne rougissoient pas à leur tour d'adopter souvent le sien : d'autres fois, ils convenoient qu'ils avoient eu tort de ne s'y pas rendre. C'est ainsi que l'inspection anatomique ayant justifié son opinion , après la mort de M. le Maréchal d'Uxelles , M. Chirac , avec la franchise qui sied si bien à l'homme supérieur , convint que si l'on lui eût fait la ponction

à la poitrine , comme M. Vernage l'avoit proposé , la vie eût été prolongée.

LE célèbre M. Molin lui rendit pareillement justice en plusieurs occasions , & avec la même bonne foi. Nous en donnerons deux faits pour preuve. MM. Molin & Vernage voyoient ensemble une Dame attaquée d'une Hydropisie Ascite (1) à la suite de ses couches ; ils décidèrent la ponction. La couleur verdâtre des eaux parut à M. Molin du plus mauvais augure. M. Vernage en jugea différemment , fondé sur ce que l'Hydropisie dans le cas dont il s'agissoit étant de nature laiteuse , la couleur des eaux dépendoit uniquement de

(1) Les Médecins appellent *Hydropisie Ascite* celle où il y a épanchement d'eau dans le ventre.

celle qu'a naturellement le petit-lait. Ce diagnostic qui renfermoit en même-temps un prognostic heureux, se vérifia chez cette Dame, qui est encore aujourd'hui pleine de vie. Une autre fois ils donnoient ensemble leurs soins à une femme, qui à peine relevée d'une fièvre maligne des plus longues & des orageuses, se trouvoit être prise de la Petite Vérole. L'éruption ne fut précédée d'aucun accident; mais elle se fit avec lenteur: les boutons restèrent pâles & du genre crystallin. M. Molin auguroit mal de ce caractère de Petite Vérole; M. Vernage le rassura, en lui faisant observer que la position actuelle de la malade ne comportoit pas qu'elle eût une autre espece de Petite Vérole; & cette observation fut justifiée par la guérison. M. Molin faisoit honneur de ces deux faits à M.

Vernage ; il les lui rappelloit quelquefois avec une sorte de complaisance, & par cet aveu aussi noble que modeste, il en tiroit lui-même une gloire presque égale.

DES succès répétés décidèrent la réputation de M. Vernage. Peu de Médecins furent aussi constamment & aussi prodigieusement employés. Quoique ses journées se passassent tout entières à l'exercice pénible de sa profession, on avoit peine à comprendre comment il y pouvoit suffire. Il n'en venoit à bout que par un ordre exact, une économie parfaite de son tems, & une activité incroyable. Chargé d'une multitude de malades ; obligé de parcourir plusieurs fois le jour les quartiers les plus éloignés, il avoit le talent de se reproduire avec une étonnante facilité ; & dans le tems où il étoit

étoit le plus accablé d'affaires importantes , & de consultations par écrit qui lui étoient fréquemment demandées , il n'est jamais arrivé qu'aucuns de ses malades , quelque peu inquiétant que fût leur état , aient eu à se plaindre de son défaut d'assiduité , ni qu'aucuns de ses confreres aient eu à lui reprocher le moindre retard aux heures indiquées.

UNE confiance si générale , dont le Public honora M. Vernage , s'est constamment soutenue. Il avoit effectivement tout ce qui est nécessaire pour l'obtenir & la conserver. Né avec une grande justesse d'esprit , & avec une sagacité peu commune , il ne cessa d'en faire usage dès sa plus grande jeunesse. La pratique de la Médecine , à laquelle il se vit livré de très bonne heure , ne fut point pour

lui une école tumultueuse, où il se contentât de puiser en courant quelques principes vagues & généraux, pour en faire au hasard des applications guidées par une routine aveugle. Il s'étoit fait une habitude de méditer sans cesse sur des objets de sa profession. Ses malades l'occupaient continuellement. Les réflexions que lui suggéroit leur état interrompoient souvent le repos de ses nuits. Il avoit sous les yeux la marche d'une maladie, tout le tems de sa durée. Ses confreres reconnoissoient en lui une facilité singuliere à faire ses exposés avec autant de clarté que de précision. Ces sortes de tableaux se gravoient même si profondément dans son esprit, que lorsqu'il voyoit un malade à qui il avoit donné ses soins dans une autre occasion, il se rappelloit la maladie précé-

dente, quelque'ancienne qu'elle fût, & en faisoit sur le champ le journal le plus circonstancié.

IL est comme impossible que dans le long cours d'une pratique étendue, un Médecin habile & attentif n'ait eu occasion de se signaler, soit par le diagnostic qui consiste à démêler la nature d'une maladie à travers les accidens qui la masquent, soit par le prognostic qui sert à en prédire la terminaison. Les deux faits dont on a parlé plus haut appartiennent à l'un & à l'autre. Nous nous contenterons d'en ajouter ici un troisieme qui ne regarde que le diagnostic. Nous le ferons avec d'autant plus de plaisir, que ce fut une occasion pour M. Vernage de montrer également la justesse de son coup-d'œil, & son extrême honnêteté. Un Médecin recom-

mandable par ses connoissances, & par une éloquence qui lui auroit assigné une place distinguée au Barreau, voyoit une jeune malade. Des douleurs violentes de colique la tourmentoient sans relâche depuis plusieurs heures, lorsque les assistants & le Médecin lui-même desirerent que M. Vernage se joignît à lui pour la secourir. Dans le peu de tems qui s'écoula pour aller le chercher, les douleurs cessèrent complètement & subitement. Le Médecin ordinaire, rendant compte à M. Vernage dans une chambre voisine de celle de la malade, se hâte de lui dire que les accidents ont heureusement cessé, & qu'elle n'a plus aucune douleur. M. Vernage du premier mot lui demande s'il n'a rien observé à la peau, & ajoute qu'il est presque sûr qu'elle

a la Petite Vérole. On aborde la malade ; elle commençoit déjà à en être couverte. M. Vernage s'apperçoit que d'une décision si lumineuse , il doit résulter dans l'esprit des assistants une impression fâcheuse contre le Médecin ordinaire ; il s'empresse de la dissiper , en rendant à la vérité un hommage que la seule élévation d'ame peut dicter. » Vous savez, dit-il à son
» confrere, combien l'analogie doit
» avoir d'influence dans notre art. Ce
» qui m'a fait porter ce jugement
» d'une maniere si précise , c'est la
» parfaite ressemblance du cas actuel
» avec un autre dont j'ai été témoin
» il y a deux mois pour la première
» fois de ma vie. J'ai employé pour
» lors les mêmes remedes que vous.
» Des douleurs du même genre subitement cessées ont fait place à la

» Petite Vérole, dont l'éruption m'a
» autant surpris que vous l'êtes ac-
» tuellement. La parfaite conformité
» des deux cas vient de me faire ju-
» ger qu'un prélude tout semblable
» devoit amener la même issue ; &
» je n'ai, dans ce moment , d'autre
» avantage sur vous , que celui d'a-
» voir été plutôt instruit par le ha-
» sard ». En supprimant cette expli-
cation, M. Vernage auroit sans doute
augmenté son triomphe ; mais en la
publiant, il remplissoit avec délicatesse
le devoir de la justice. Ce sentiment
fortement imprimé dans son cœur fut
en toute occasion la règle de sa con-
duite ; & personne n'a été plus inti-
mement persuadé que lui, que la dé-
finition du vrai Médecin devoit com-
mencer par la qualité d'Homme de
bien.

ON nous permettra de citer encore un trait qui fera connoître jusqu'à quel point il portoit le scrupule dans l'observation de ses devoirs auprès de ses malades. Il donnoit ses soins à une femme qui avoit les accidents précurseurs de la Petite Vérole dans toute leur violence, & qui étoit à un terme avancé de grossesse. Il opina pour la saignée du pied. Son raisonnement étoit, que le risque de l'avortement par cette saignée étoit médiocre & presque nul, au lieu que ce risque lui paroïssoit beaucoup plus grand par la nature même de la maladie, si l'on omettoit la précaution bien indiquée de saigner au pied. La famille fut effrayée de la proposition de M. Vernage; elle appella en consultation un Médecin, qu'une grande réputation, des faillies ingénieuses, & beaucoup

d'habileté rendoient également célèbre. Malheureusement il étoit soupçonné parmi ses confreres, & même dans le Public, de se conduire souvent dans l'exercice de sa profession par des vues politiques. Il s'apperçut bientôt de la répugnance qu'avoient les assistants & la malade pour le remede proposé. Il commença par écouter attentivement l'exposé que M. Vernage lui fit de son opinion & de ses motifs. Ensuite au moment de produire la sienne, il eut l'air de beaucoup faire valoir le raisonnement de M. Vernage, & de le mettre même dans le plus grand jour; puis insensiblement il s'occupa de l'affoiblir par des considérations contraires, très inférieures pour la force; mais colorées de l'éloquence & des graces du discours qu'il savoit employer au besoin; il conclut

enfin contre la saignée du pied. On juge aisément combien les assistants applaudirent à son avis. M. Vernage auroit peut-être sacrifié le sien à celui d'un confrere habile, s'il eut été persuadé de sa bonne foi. Mais vivement touché du danger que faisoit courir à la malade une complaisance reprehensible, il se contente de convenir d'un prochain rendez-vous; & aussitôt il invite en son nom MM. Chirac & Molin de se trouver à l'heure indiquée de la consultation. En leur présence il expose l'état de la maladie, & la différence des deux avis. M. Chirac s'éleve avec force contre celui du Médecin complaisant; & se rappelant qu'il l'avoit eu pour disciple à Montpellier, il prend le ton véhément d'un Maître, en lui demandant si c'étoit ainsi qu'il avoit profité de ses leçons?

M. Molin se rangea hautement du même avis. Le Médecin qui restoit seul du sien , l'abandonna sans réplique. Pour M. Vernage , il fut bien moins sensible à l'avantage qu'il venoit de remporter sur un homme célèbre , qu'à la douce satisfaction d'avoir assuré la vie à la malade , qui parvenue par la suite à son terme , accoucha très heureusement.

Ce que nous avons dit de la réputation de M. Vernage qui s'étendoit de plus en plus , ne doit pas nous dispenser d'indiquer quelques époques qui lui furent très glorieuses. Il étoit encore fort jeune Médecin , lorsqu'il fut envoyé par ordre du feu Roi auprès du Roi de Pologne , Stanislas , qui étoit pour lors malade à Chambord ; & il eut le bonheur de conserver des jours qui ont été marqués ensuite par tant

de traits de bienfaisance. En 1752, il fut l'un des quatre Médecins de Paris appellés à Versailles pour se joindre aux Médecins de la Cour, & pour traiter de la Petite Vérole feu Monseigneur le Dauphin, alors l'objet des allarmes de la France, comme il a été depuis celui de nos justes regrets. A la suite de ce brillant succès, M. Vernage eut, ainsi que ses confreres, des Lettres de Noblesse; & le Public applaudit à la légitimité du titre. On fait d'ailleurs qu'il a été souvent appellé auprès de la Famille Royale, dans des occasions qui lui ont toujours mérité des témoignages de satisfaction & de bonté.

A la mort de M. Herment, Médecin de la Faculté de Paris, chargé du soin des malades de la Bastille & de Vincennes, M. Berryer, pour lors

Lieutenant-Général de Police , vint à bout, par toutes les instances de l'amitié, de déterminer M. Vernage à consentir qu'il le proposât au Ministre pour remplir ce poste de confiance. Le choix fut aussi-tôt approuvé.

EN finissant les détails de la vie de M. Vernage qui concernent l'exercice de sa profession, nous aurions à nous reprocher un défaut d'exactitude, si nous omettions de parler d'une opinion assez répandue; qu'il a été trop amateur de la saignée.

MAIS avant que d'examiner à fond la valeur de ce reproche, qu'il nous soit permis de faire l'observation suivante. On ne peut douter qu'il n'ait existé un tems où plusieurs Médecins, sur-tout en France, ont donné dans l'excès des saignées. Mais il est également vrai, que d'autres sont tom-

bés visiblement dans l'excès opposé, en épargnant quelquefois avec une funeste économie un sang qu'on eût versé avec beaucoup de profit. Pourquoi donc, en général, les clameurs contre l'excès de la saignée ont-elles laissé une impression plus durable, que celles qu'on est en droit de jeter également contre l'Hæmophobie (1)? Seroit-ce parce que les plaintes contre la multiplicité des saignées viennent de gens, qui guéris par ce secours, regrettent le sang qu'ils ont perdu; tandis que les plaintes contraires ne peuvent plus être formées par ceux qui ont été les victimes de l'épargne outrée de leur sang? S'il en étoit ainsi, la question seroit décidée pour la multiplicité des saignées. Au reste notre objet n'est point de la jus-

(1) Frayeur du sang : peur de le verser.

tifier ici ; mais en faveur d'une cause qui n'est pas la nôtre , nous proposons seulement un doute , au nom de ceux qui pourroient tenir encore à cet ancien systême ; & nous le faisons uniquement pour tendre de plus en plus à la découverte de la vérité.

QUOI qu'il en soit , il est certain qu'au tems où M. Vernage commença l'exercice de sa profession , la saignée étoit dans la plus grande faveur. La fermentation excitée parmi les Médecins à la suite de la découverte de la circulation du sang , & qui a subsisté long-tems , n'étoit pas appaisée. Les principes de la Médecine mécanique dominoient. On croyoit avoir des idées plus nettes de l'inflammation : on en avoit formé depuis peu une théorie ingénieuse. On rappelloit à ce genre de maladie non seulement toutes les

maladies aiguës, mais encore un grand nombre d'autres, & assez généralement toute espece de fievres. M. Vernage fut élevé au milieu de ces principes. Mais on s'est apperçu que par la fuite il y avoit apporté de l'adoucissement ; & que dans sa pratique il s'étoit absolument rapproché de celle qui réunit aujourd'hui tous les bons Médecins, & qui consiste à éviter également les deux excès. Tout ce qu'il avoit conservé de l'ancienne façon de penser, c'étoit de craindre que la modération apportée par le tems & l'expérience à l'emploi de la saignée, ne dégénéraît en cette timidité, qui sous prétexte d'épargner le sang des malades, rend les maladies aiguës meurtrieres, ou les métamorphose en des maladies chroniques incurables.

M. Vernage n'a publié qu'un seul

Écrit, encore y a-t-il gardé l'anonyme. Il a paru il y a quelques années (1), sous le titre modeste d'*Observations sur la Petite Vérole naturelle & artificielle*. En effet, son but n'étoit point de faire un Traité; il se propofoit simplement de réunir certains faits de pratique, dans lesquels il avoit eu le bonheur d'appliquer avec autant de succès que de justesse les vrais principes de Médecine appropriés à cette maladie; & il lui parut essentiel d'en inculquer l'observation. Dans cet Écrit, il a donné quelques avis sur l'Inoculation. On n'ignoroit pas qu'il avoit été favorable à cette méthode dès qu'elle avoit été introduite parmi nous. Mais accoutumé à traiter avec toute l'attention dont il étoit capable la Petite Vérole naturelle, il supportoit avec

(1) A Paris, chez Didot le jeune, 1773, in 12.
peine

peine qu'on commencât à mettre trop de légereté dans le traitement de l'artificielle, quoiqu'infiniment plus douce & plus bénigne. Il a donc cru pouvoir s'armer de son expérience pour réclamer contre cet abus ; prévoyant d'ailleurs que d'autres dangers pourroient naître des variations de quelques Inoculateurs, & de leurs divisions. Un Médecin étranger, qui résidoit depuis quelques années à Paris, & qui cherchoit à s'y accréditer par l'Inoculation, se croyant désigné dans l'Écrit dont on parle, & dont il ne pouvoit ignorer l'Auteur, y répondit, & employa un ton mêlé d'aigreur. M. Vernage s'abstint de répliquer. Il avoit rendu compte au Public de sa façon de penser : il se crut quitte envers lui, & en même tems dispensé, par toutes sortes de raisons, de se livrer au genre

polémique pour lequel il avoit d'ailleurs beaucoup d'éloignement.

JUSQU'ICI, nous avons considéré M. Vernage dans l'exercice de la Médecine. Examiné sous un autre point de vue, il n'avoit rien à perdre. Nous avons déjà rapporté quelques traits qui prouvent son extrême sensibilité. Ce sentiment délicat de l'ame, qui touche de si près à la bienfaisance, & y mene si naturellement, cette sensibilité ne fut point chez lui concentrée dans la sphere unique de ses malades. C'est en suivant un goût qui lui étoit naturel, qu'il a eu l'ineffable bonheur de rendre à différentes personnes des services de plus d'un genre. Sa plus douce satisfaction étoit d'obliger de jeunes confreres, qu'il aimoit sincèrement. Dans une sorte d'opulence,

qu'il devoit uniquement à sa profession, il ne s'est jamais permis d'oublier les soins pénibles du commencement de sa carrière ; & jamais il n'étoit plus flatté, que quand des circonstances heureuses le mettoient à portée de faciliter aux jeunes Médecins les premiers pas. Plusieurs ont éprouvé les effets de son zele ; & celui qui paie ici un foible tribut à sa mémoire, se glorifiera toujours de tout ce qu'il doit à sa précieuse amitié.

LE sort des gens de Lettres l'intéressoit aussi beaucoup ; & n'usant point de son crédit pour lui-même, il a su l'employer au profit de quelques uns d'entre eux, en leur procurant des occasions qui sont devenues depuis très utiles pour leur fortune.

LA multitude de liaisons que sa profession lui avoit procurées, l'avoit

mis en état de connoître à fond les différents caractères; & ses amis particuliers savent combien il avoit le tact exercé dans le discernement des hommes. L'habitude qu'ils ont de se fréquenter continuellement donne naissance à ce qu'on appelle Usage du monde. On y a mis un grand prix dans la Société; mais on a toujours observé, que les ames ne se polissent gueres dans ce commerce, sans une altération de leur caractère propre, sans quelque déchet de leur valeur intrinsèque; & qu'elles ont le sort des piéces de monnoie, qui en circulant n'acquierent une surface plus unie, qu'aux dépens de leur poids & de leur empreinte. L'ame de M. Vernage, franche & vraie, ne perdit par ce frottement aucun de ses traits, qui demeurèrent fortement prononcés. Il

resta toujours lui-même; & naturellement ennemi de l'art de feindre, jamais il ne tenta de copier qui que ce soit: vanité puérile, qui devient souvent le noviciat de la dissimulation.

TOUCHÉ de la reconnoissance qu'on lui témoignoit, il donnoit à ses sentimens affectueux tout l'effort de sa vivacité naturelle. Une fois nés en lui, on étoit sûr de ne les voir jamais se démentir. Un tel caractère étoit bien propre à lui faire des amis. Il a joui du bonheur d'en avoir toute sa vie; & c'est ce qu'atteste encore la multitude de ceux qui le regrettent.

Nous avons dit que M. Vernage depuis la mort de son Père avoit été le soutien de sa famille. Un Frere & deux Sœurs, qui tous trois sont restés dans le célibat, la composoient originairement. Le Frere, après avoir passé

trente années de sa vie dans la Terre de son aîné, qui lui avoit procuré une retraite honnête & dans son goût, lui a survécu un peu moins de deux ans. De ses deux Sœurs, il perdit l'aînée encore assez jeune, & la pleura long-tems. Il lui en restoit une, dont ses amis particuliers ne se rappellent point le souvenir sans attendrissement. Elle réunissoit toutes les qualités de son Frere, avec la douceur de son sexe. Il avoit su l'apprécier. Sa société étoit pour lui pleine d'agrémens & de délices. Il la perdit en 1756, & il en fut long-tems inconsolable.

sa DEPUIS quelques années, en suivant une coutume que le dérangement de santé lui avoit rendue nécessaire, il alloit passer les étés à sa Campagne. Une occasion heureuse lui donna lieu de connoître une jeune personne de

condition , Mademoiselle de Quinemont. Les agréments de sa figure & les graces de tout son extérieur ne l'empêcherent pas de découvrir en elle le mérite le plus solide. Il l'épousa en 1761. La vertu de Madame Vernage , ses soins pour son mari , inspirés par l'attachement le plus tendre , la considération personnelle qu'elle s'est acquise dans le monde , ont été pour lui une source de bonheur pendant les dernières années de sa vie.

Il y avoit déjà quelque tems que M. Vernage dépérissoit sensiblement. Lui seul ne s'en appercevoit pas. Son activité toujours soutenue , ainsi que son goût constant pour sa profession , lui en imposeroient sans doute. Il ne devoit être susceptible de cette illusion que pour lui-même. Enfin excédé de fatigues qui surpassoient ses forces , il a

fini par y succomber. Sa maladie, du genre des inflammatoires, n'a pas duré cinq jours : il s'est servi de la connoissance qu'il avoit de son état, pour recourir aux Sacrements de l'Eglise, qu'il a reçus avec une piété vraiment chrétienne.

IL est mort, sans avoir eu d'enfants, le 11 Avril 1773, dans sa soixante-seizieme année; devenu depuis 1770 l'Ancien de sa Compagnie.

F I N.

A P P R O B A T I O N.

JAI lu, par ordre de Monseigneur le Garde des Sceaux, un Manuscrit intitulé, *Eloge Historique de M. VERNAGE, par M. MALOET, Docteur en Médecine.* Il m'a paru tout-à-fait propre à conserver la mémoire du mérite & de la réputation d'un Médecin aussi illustre que l'a été M. Vernage; & ne contenir rien d'ailleurs qui n'en doive favoriser l'impression. A Paris, ce 22 Février 1776. ROUSSELET.

P R I V I L E G E D U R O I.

LOUIS, par la grace de Dieu, Roi de France & de Navarre: A nos amés & féaux Conseillers, les Gens tenant nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand Conseil, Prévôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenants Civils, & autres nos Justiciers qu'il appartiendra. SALUT: Notre amé le sieur MALOET Nous a fait exposer qu'il desireroit faire imprimer & donner au Public l'*Eloge Historique de M. VERNAGE*: s'il Nous plaisoit lui accorder nos Lettres de Permission pour ce nécessaires. A CES CAUSES, voulant favorablement traiter l'Exposant, Nous lui avons permis & permettons, par ces Présentes, de faire imprimer ledit Ouvrage autant de fois que bon lui semblera, & de le faire vendre & débiter par-tout

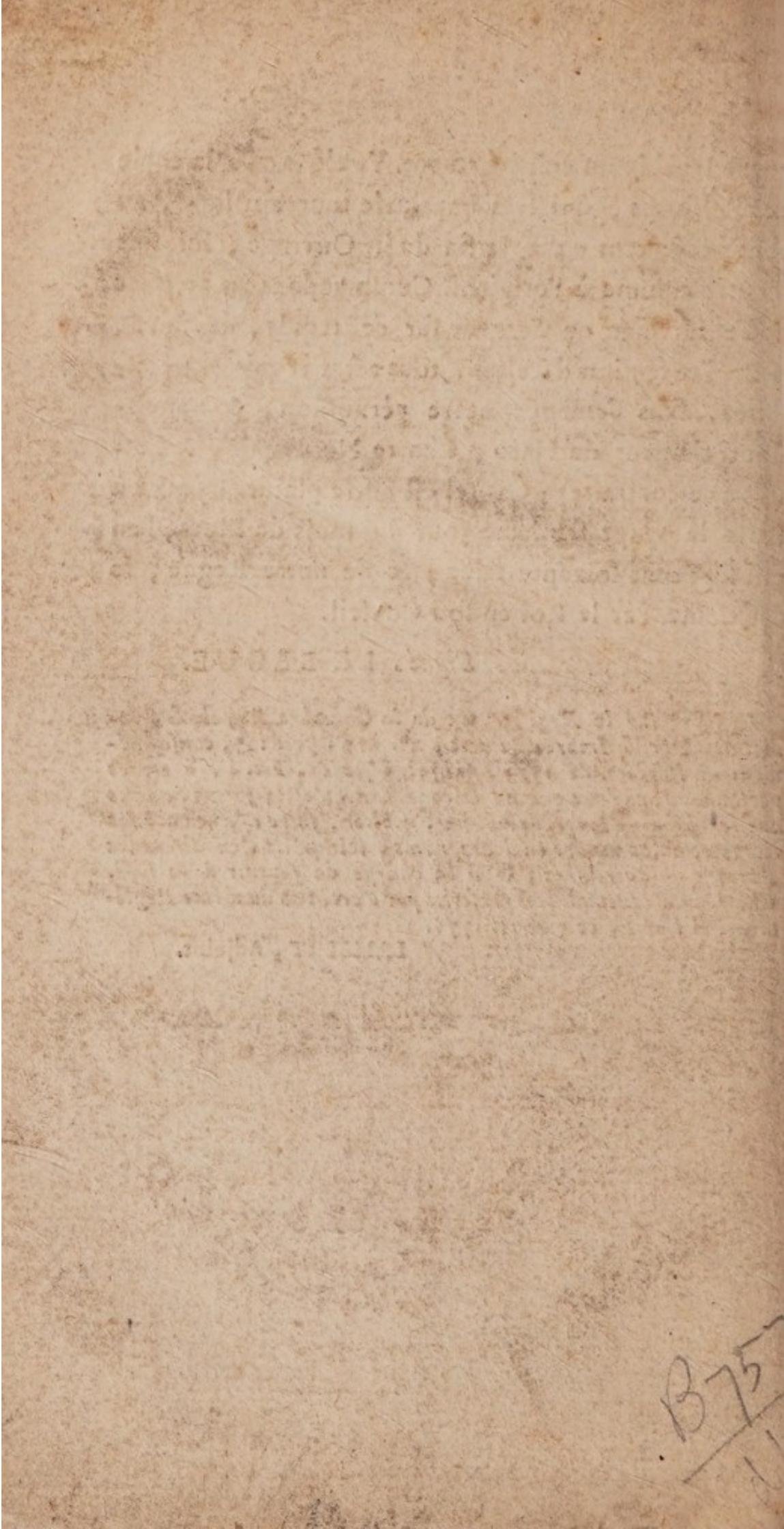
notre Royaume , pendant le temps de trois années consécutives , à compter du jour de la date des Présentes. FAISONS défenses à tous Imprimeurs , Libraires & autres personnes , de quelque qualité & condition qu'elles soient , d'en introduire d'impression étrangere dans aucun lieu de notre obéissance : à la charge que ces Présentes seront enregistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris , dans trois mois de la date d'icelle ; que l'impression dudit Ouvrage sera faite dans notre Royaume , & non ailleurs , en bon papier & beaux caracteres ; que l'Impétrant se conformera en tout aux Réglements de la Librairie , & notamment à celui du 10 Avril 1725 , à peine de déchéance de la présente Permission ; qu'avant de l'exposer en vente , le Manuscrit , qui aura servi de copie à l'impression dudit Ouvrage , sera remis dans le même état où l'Approbation y aura été donnée , ès mains de notre très cher & féal Chevalier , Garde des Sceaux de France , le sieur HUE DE MIROMÉNIL : qu'il en fera ensuite remis deux Exemplaires dans notre Bibliothèque publique , un dans celle de notre Château du Louvre , & un dans celle de Notre très cher & féal Chevalier Chancelier de France le Sieur DE MAUPEOU , & un dans celle dudit sieur HUE DE MIROMÉNIL ; le tout à peine de nullité des Présentes ; DU contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir ledit Exposant & ses ayans cause , pleinement & paisiblement , sans souffrir qu'il leur soit fait

aucun trouble ou empêchement. Voulons qu'à la copie des Présentes , qui sera imprimée tout au long , au commencement ou à la fin dudit Ouvrage , foi soit ajoutée comme à l'original. Commandons au premier notre Huissier ou Sergent sur ce requis , de faire , pour l'exécution d'icelles , tous actes requis & nécessaires , sans demander autre permission , & nonobstant clameur de Haro , Charte Normande , & Lettres à ce contraires ; Car tel est notre plaisir. DONNÉ à Paris le vingt-septieme jour du mois de Mars , l'an mil sept cent soixante-seize , & de notre Regne , le deuxieme. Par le Roi en son Conseil.

Signé, LE BEGUE.

Registré sur le Registre xx de la Chambre Royale & Syndic. des Libr. & Impr. de Paris , n^o. 609 , fol. 127 , conformément au Réglem. de 1723 , qui fait défenses , art. 4 , à toutes personnes de quelque qualité & condition qu'elles soient , autres que les Libr. & Impr. de vendre , débiter , faire afficher aucuns livres pour les vendre en leurs noms , soit qu'ils s'en disent les Auteurs ou autrement , & à la charge de fournir à la susd. Chamb. huit exemplaires prescrits par l'art. 108 du même Réglem. A Paris , ce 5 Avril 1776.

LAMBERT , Adjoint.



1375